



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-20229>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-20229**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Cdg59

**Correspondant :** MME SAMAILLE Tatiane, Juriste commande publique

**Adresse :** 14 rue Jeanne Maillotte, 59013 Lille cedex

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 03359568808

**Courriel :** info-mp@cdg59.fr

**Adresse internet :** <http://www.cdg59.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Interconnexion de deux sites distants en liaison LAN : Siège - Centre de Concours et d'Examens

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La solution proposée doit offrir une liaison privée, garantissant une totale sécurité et confidentialité des flux transportés

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Groupement solidaire

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

#### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

#### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

### **Section 7 - Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

### **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

### **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 20/03/2025 à 12:00

### **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** MP-2025-04

**Renseignements complémentaires :** Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel (article L. 5511 et s. du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et article L 5515 et s. pour les entités adjudicatrices) ; du référé contractuel (article L. 55113 et s. du CJA). Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn et Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

### **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=571464&orgAcronyme=CDG59>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2025